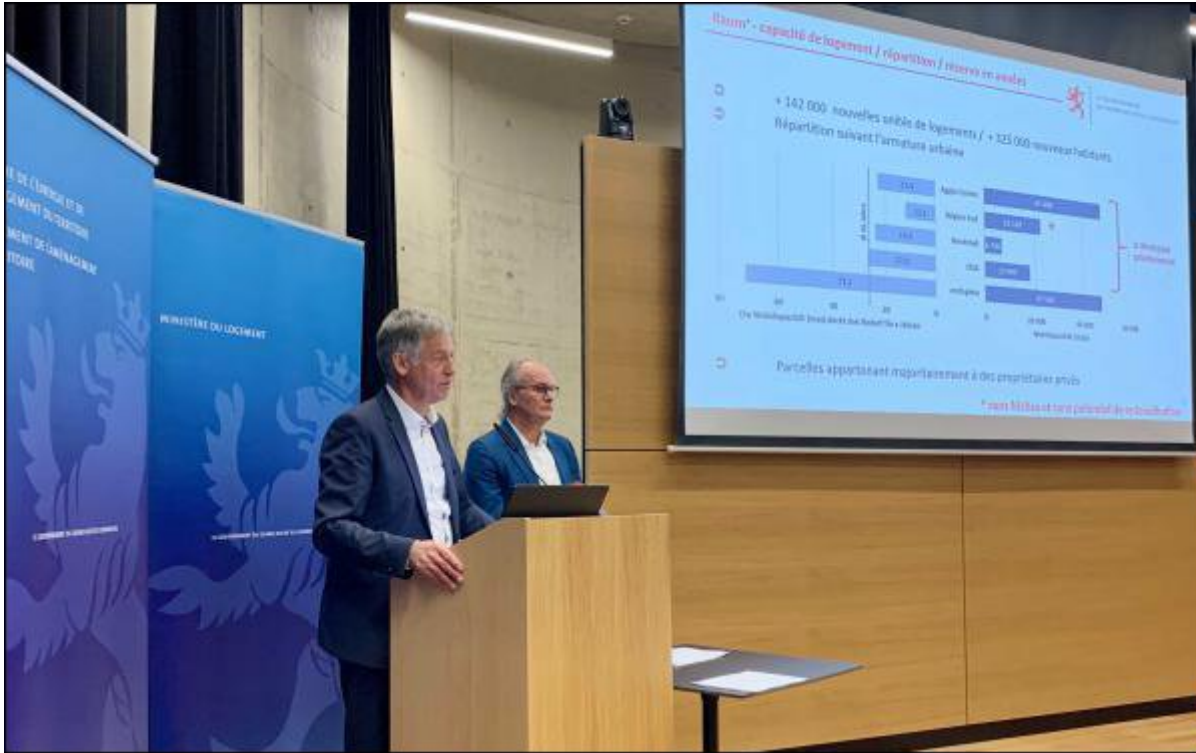


On peut construire pour 325 000 habitants de plus

LUXEMBOURG - Un rapport, dévoilé lundi, indique que le pays dispose de réserves foncières qui permettraient de construire 142 000 logements. Une «priorité politique».



Il est «primordial» de maîtriser les prix des terrains à bâtir, ont indiqué les deux ministres, ce lundi. (photo: L'essentiel/Nicolas Chauty)

Une faute?

Signalez-la-nous!

Le Luxembourg dispose actuellement de 5 018 hectares de réserves foncières, selon les données d'un rapport présenté lundi, par le ministère du Logement et celui de l'Aménagement du territoire. Trois études, pour être précis, sur ce potentiel ont été dévoilées, mettant en avant 3 750 hectares qui pourraient être consacrés à la construction d'unités de logements. «Il est estimé que 142 000 logements pourraient y être construits pour plus de 300 000 habitants supplémentaires», note Claude Turmes, ministre de l'Énergie et de l'Aménagement du territoire.

PUBLICITÉ

Le logement représenterait donc 64% des réserves foncières. Sachant que pour l'heure, les études se basent sur 89 communes et seront prochainement complétées par treize autres communes. La majorité se trouve autour de la capitale et dans la région sud. Selon les projections du Statec, la réserve foncière nationale serait ainsi suffisante pour les 26 années à venir. «Il n'est pas nécessaire d'agrandir les périmètres de construction, limitons la fragmentation du paysage», relève Claude Turmes, pour qui il est nécessaire de tenir compte de ces données sans attendre. Notons que ces réserves foncières disponibles ont augmenté depuis la dernière étude de 2016. Par ailleurs, 15% pourraient être exploités en zones industrielles et commerciales, et 10% en zones mixtes.

Un changement de mentalité nécessaire

Dans le détail, 3 447 personnes (0,5% de la population résidente), possèdent la moitié des réserves disponibles. Alors comment mobiliser rapidement ce potentiel pour répondre à la problématique du logement? Il y a les outils comme le Pacte Logement 2.0 pour les communes ou le futur impôt foncier national, mais «il est aussi essentiel de faire changer la mentalité dans la société», estime Henri Kox, ministre du Logement. Selon lui, «la propriété privée ne doit pas alimenter la flambée des prix du logement». L'indice des prix des terrains à bâtir a augmenté de 16,9% entre 2019 et 2020. Un coût qu'il est «primordial» de maîtriser, ont noté les deux ministres lundi.

Concrètement, 9 226 parcelles individuelles (les Baulücken), appartenant en grande majorité à des particuliers, pourraient être constructibles avec une simple autorisation. «Cette mobilisation est faisable, prioritaire et urgente», a martelé Henri Kox.

(Nicolas Chauty/L'essentiel)